

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 95 (1986)
Heft: 2

Rubrik: Agenda

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Croix-Rouge en lieu et place de l'ONU?

Les opposants à l'entrée de la Suisse à l'ONU se sont découvert un amour soudain pour la Croix-Rouge, sans doute pour que l'on ne leur reproche pas de prôner un repli de la Suisse sur elle-même. La Croix-Rouge, affirment-ils, est un mouvement qui défend l'humanité et que nous pouvons de ce fait soutenir. Plus encore: notre pays, en tant que siège de la Croix-Rouge internationale, pourra même, à leurs dires, mieux remplir son rôle, s'il ne se mêle pas aux discordes politiques de l'organisation mondiale.

Erreur que celle-là!

Certes, la Croix-Rouge est un mouvement apolitique. Les

Conventions de Genève garantissent une protection aux victimes de guerre et une aide sans distinction de race, de nationalité ou d'appartenance politique. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ne peut fournir un travail efficace que s'il reste parfaitement indépendant et neutre; de ce fait, ses activités ne sont crédibles que s'il opère depuis un pays perpétuellement neutre.

Mais attention, le CICR n'est pas l'Etat suisse. Quel avantage cela présenterait-il pour la Croix-Rouge si notre pays renonçait, en raison de ce mélange d'obstination et de pédanterie qui le caractérise, à défendre avec force ses inté-

rêts politiques, économiques et juridiques? Avec l'adhésion à l'ONU, il s'agit précisément de cela! Au contraire, un Etat qui choisit volontairement un rôle effacé sur la scène internationale, affaiblit le pouvoir d'action des organisations, qui, depuis son territoire, agissent dans le monde entier.

Il faut être réaliste: l'idée Croix-Rouge a, elle aussi, besoin d'être vendue. Au sein de l'ONU, on parle peut-être plus qu'autrefois des questions humanitaires. Simultanément, le principe d'humanité, tout comme le respect des règles – les plus élémentaires – du droit international humanitaire sont ouvertement foulés aux pieds en maints endroits de la planète. La pleine application des Conventions de Genève, la ratification des Protocoles additionnels de 1977 – qui ont

pour objet d'assurer une meilleure protection à la population civile et de fixer des limites juridiques aux tactiques de guerre – sont des défis de nature politique. Si le CICR veut les relever, il aura besoin de bons avocats dans tous les organismes concernés, tout particulièrement à l'ONU. Qui donc oserait reprocher à d'autres gouvernements de rester indifférents à cette lutte, tant que la Suisse, pays de la Croix-Rouge par excellence, refuse de participer à cette organisation internationale?

La Croix-Rouge en lieu et place de l'ONU? Non, mais un engagement efficace pour la Croix-Rouge, sous forme de l'entrée de la Suisse à l'ONU!

□

Bénédict de Tscharner



70 ans au service de la Suisse

8-17 mars 1986

La MUBA de Bâle, la plus vénérable parmi toutes les foires modernes, fêtera cette année son 70^e anniversaire. Au cours des ans, elle n'a rien perdu de sa vitalité ni de son attractivité.

Elle est née d'un acte de courage, celui du gouvernement cantonal de l'époque, qui, en pleine guerre – c'était en 1916 – décidait de créer la «Foire suisse d'échantillons». 831 exposants avaient participé à la foire cette année-là.

En 1986, ils ne seront pas moins de 2200.

La Foire suisse d'échantillons, c'est un lieu privilégié de contacts et d'échanges. La Croix-Rouge suisse sera cette année présente à la MUBA pour présenter ses activités au grand public.

Sauver des vies Maintenir en vie

Sous ce slogan, deux institutions portant l'emblème de la Croix-Rouge, la Société suisse de sauvetage et la Garde aé-

rienne suisse de sauvetage, présenteront leurs activités, dans la halle B. Les visiteurs auront le choix entre l'hélicoptère de la REGA ou des présentations de techniques de sauvetage dans le grand bassin de démonstration.

Choisir sa profession

Toujours dans la halle B, la Croix-Rouge suisse présentera ses professions de la santé non médicales, dans le cadre d'une grande exposition consacrée aux professions. La

Croix-Rouge suisse est, en quelque sorte, l'OFIAMT de ces professions, qui vont de l'infirmière en soins généraux à la laborantine médicale en passant par l'infirmière en soins psychiatriques. Toutes ces professions, autrefois essentiellement féminines, attirent un nombre croissant d'hommes.

La Foire suisse d'échantillons propose aux écoles des programmes de visite, pour un prix de 23 francs par personne.

Dans ces programmes sont compris le prix du billet aller-retour en train, quelle que soit la distance, la libre utilisation des transports en commun de la région bâloise, l'entrée libre à la MUBA et à toutes les expositions spéciales, une boisson, de la documentation pour les enseignants ainsi qu'une documentation et des questionnaires pour les élèves. D'entente avec l'Office d'orientation professionnelle de Bâle, les écoles pourront bénéficier d'une visite guidée à l'exposition «Ta profession, ton avenir». Les responsables de cette exposition dans le cadre de la MUBA n'attendent pas moins de 20 000 visiteurs. □